

Halifax. Il se peut que le ministre des Chemins de fer ait déjà mis la question à l'étude, car je sais qu'il a fait venir ici le directeur général de l'Intercolonial ces jours derniers pour causer avec lui de choses importantes. Si cette question lui avait déjà été signalée, je suis certain qu'il a dû s'en occuper. C'est avec le plus grand plaisir que je lui ferai part des observations de l'honorable député.

L'hon. M. PUGSLEY: Le pays fournissant l'uniforme aux soldats, j'aimerais à savoir comment il se fait que les officiers soient tenus d'acheter les leurs.

L'hon. M. S. HUGHES: Nous leur accordons une allocation de \$140.

L'hon. M. PUGSLEY: Parce qu'ils partent pour la guerre, je suppose. Comment se fait-il, qu'en temps ordinaire, des jeunes gens qui prennent du service et qui seront prêts à sacrifier leur vie pour la patrie, en cas de nécessité, sont obligés de payer pour leurs uniformes? Il est à ma connaissance que beaucoup de jeunes gens auxquels on a offert des brevets de lieutenant ou de capitaine, mais qui ont des charges de famille, des mères ou des sœurs, ont dû refuser un grade, parce qu'une dépense d'une centaine de dollars et plus, pour un uniforme, est au delà de leurs moyens. Le ministre devrait voir à cela.

L'hon. M. S. HUGHES: Il me faut partir dans quelques instants et mon honorable ami m'excusera de l'interrompre, pour dire quelques mots. Le département de la Milice, sujet à la ratification du cabinet, a décidé d'agir dans le sens que vient d'indiquer l'honorable député de Saint-Jean. C'est la seule règle raisonnable à suivre. Il n'y a aucune raison qu'un officier soit mis dans l'obligation de faire des sacrifices pécuniaires pour se procurer un uniforme, c'est-à-dire, l'uniforme réglementaire.

L'hon. M. PUGSLEY: Une seule autre observation. L'honorable ministre de la Marine (M. Hazen) sait qu'une magnifique salle d'armes a été construite à Saint-Jean, mais on m'apprend que le département de la Milice a refusé de fournir l'ameublement nécessaire et que les officiers ont dû se cotiser pour acheter des meubles. Si le pays est assez riche pour construire de superbes arsenaux il doit être en état de les aménager.

L'hon. M. S. HUGHES: C'est ce que nous faisons.

L'hon. M. PUGSLEY: Vous ne l'avez pas fait à Saint-Jean.

[Sir Robert Borden.]

L'hon. M. S. HUGHES: Dans le moment les détails de cette question m'échappent.

L'hon. M. PUGSLEY: Les officiers ont dû acheter des meubles avec leur propre argent.

M. J. J. HUGHES: Je crois que l'argent nécessaire à l'achat d'un million de sacs de farine pourra être pris sur le crédit que nous étudions en ce moment.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: C'est ce que me dit le ministre des Finances.

M. J. J. HUGHES: Cette décision du Gouvernement a été approuvée par tous les Canadiens, de même que tous les dons en nature offerts par les provinces. La Colombie-Anglaise envoie en Angleterre 100,000 barils de pommes et la province de Québec 4,000,000 de livres de fromage, mais le pays produit en abondance d'autres denrées alimentaires dont de grandes quantités pourraient être expédiées en Angleterre.

Depuis nombre d'années l'Allemagne produit d'énormes quantités de pommes de terre; il est même arrivé que les Allemands en ont exporté en Angleterre et jusqu'en Amérique. Il va sans dire que ces exportations ont entièrement cessé. Or, le Canada produit aussi d'énormes quantités de pommes de terre et d'après les apparences les Provinces maritimes en auront une récolte abondante. Dans l'île du Prince-Edouard, surtout, les nouvelles sont des plus encourageantes. Le Gouvernement agirait peut-être sagement en envoyant une certaine quantité de ce précieux tubercule en Angleterre. Si nos prévisions se réalisent, l'île du Prince-Edouard pourrait facilement fournir un million de boisseaux de pomme de terre. La récolte sera aussi abondante dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick et les probabilités sont que les cultivateurs trouveront difficilement à les écouler. Il pourrait même arriver que la récolte pourrisse dans les champs ou dans les caves. Si nous avions ici une surabondance de denrées, pendant que la mère patrie en manquerait, ce serait un état de choses qu'on pourrait difficilement excuser.

Quelques DEPUTES: Oh! Oh!

M. J. J. HUGHES: Dans l'île du Prince-Edouard nous pouvons vendre les pommes de terre au deux tiers du prix exigé dans les autres parties du Canada.

Un DEPUTE: Oh! oh!

M. J. J. HUGHES: Je ne saisis pas bien le sens des interruptions de mon honorable ami. Cherche-t-il à faire des observations sur la question qui nous occupe, ou veut-il